



La Passée

Le Gibier d'eau en Fête
Dimanche 14 juillet 2019

Exposant

Réservation d'un emplacement (3 mètres linéaire/stand). Les stands sont couverts. Table et chaises sont fournies.

Nom de la Structure

Association Exposant non professionnel Exposant professionnel

Nom

Prénom

Téléphone / / / /

Mail

Adresse

Code Postal

Ville

(Chaque emplacement est au tarif de 30 € pour les exposants professionnels vendeurs uniquement):
(Chèque à l'ordre de ACF49)

Nombre d'emplacement(s) réservé(s)

1

2

plus de 2 (indiquer le nombre)

Nombre de table(s) souhaitée(s)

Nombre de chaise(s) souhaitée(s)

L'installation du stand se fait à partir de 8h. Les véhicules doivent être remis au parking à 9h45.
Chaque stand reçoit de base une table et une chaise. Nous nous efforcerons de vous fournir tous besoins supplémentaires dans la limite des stocks disponibles. Les horaires de la journée sont 10h/18h.

Règlement de la manifestation « la Passée »

Chaque exposant s'engage à respecter le règlement suivant :

- Je respecte l'emplacement où l'organisation m'a positionné pour la journée
- Je rends le matériel mis à ma disposition dans l'état où je l'ai reçu.
- Je respecte les autres exposants ainsi que les visiteurs du jour.

ACF 49 se réserve le droit d'exclure un exposant ne respectant pas le règlement de la journée.

Je soussigné, m'engage sur l'honneur à respecter le règlement ci-dessus.

Date / /

Signature